

RAPPORT DU PRÉSIDENT NATIONAL MARS À JUIN 2019

Consœurs, confrères et amis,

Dans la semaine qui a suivi le Conseil exécutif national de mars, le SCFP a tenu sa Conférence nationale sur la négociation à Saskatoon, événement qui a connu un franc succès. Des centaines de membres du SCFP de tout le pays se sont réunis pour développer des compétences et partager des stratégies qui les aideront à la table de négociation.

Depuis, j'ai eu l'occasion d'assister à huit congrès de division, à des rencontres des travailleuses et travailleurs des services sociaux de l'Ontario et des travailleuses et travailleurs municipaux du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario et des quatre provinces de l'ouest ainsi qu'au congrès annuel du Conseil des syndicats d'hôpitaux de l'Ontario (CSHO).

Ces congrès et conférences me rappellent toujours qu'au SCFP, nos membres sont vraiment notre force. Nous avons des débats passionnés sur des enjeux substantiels qui touchent nos membres et nous nous engageons à avoir une influence sur ces enjeux. Nous savons aussi que nous pouvons changer les choses, mais seulement si nous le faisons ensemble.

Je tiens à souligner le dévouement dont font preuve nos leaders, nos militants et les membres de notre personnel à chacune de ces rencontres et je félicite les nouveaux élus des exécutifs de nos divisions provinciales.

J'ai aussi participé ce printemps à une manifestation pour la santé organisée par nos membres du CSHO à Toronto et j'ai accompagné les membres de la section locale 1505 du SCFP sur la ligne de piquetage à Fort McMurray. J'ai pris la parole à la Conférence nationale des Métallos, à Vancouver, et j'ai rencontré des dirigeants des syndicats du secteur public de l'Amérique du Nord à Washington, DC.

MARK HANCOCK

National President/Président national

CHARLES FLEURY

National Secretary-Treasurer/Secrétaire-trésorier national

DENIS BOLDUC, FRED HAHN, JUDY HENLEY, DANIEL LÉGÈRE, MARLE ROBERTS

General Vice-Presidents/Vice-présidences générales

CTC

L'instance dirigeante du CTC, le Conseil canadien, s'est réuni à Winnipeg en mai. En plus des rapports et des discussions sur des enjeux d'importance pour le mouvement syndical canadien, nous avons entendu le chef du NPD fédéral Jagmeet Singh, ainsi que le chef du NPD du Manitoba Wab Kinew. Le confrère Fleury s'est joint à moi et aux membres du SCFP-Manitoba à Winnipeg pour célébrer le 100^e anniversaire de la grève générale de Winnipeg, un événement syndical parmi les plus marquants du XX^e siècle.

En mai, il est devenu évident que le Conseil régional des charpentiers de l'Atlantique, affilié à la Fraternité unie des charpentiers et menuisiers d'Amérique (UBCJA), tentait de marauder les membres du SCFP qui travaillent comme infirmières auxiliaires autorisées (IAA) au Nouveau Brunswick. Nous avons travaillé avec le CTC pour tenter de convaincre les charpentiers de cesser leurs activités de maraudage, mais sans succès. Le 17 juin, le CTC a appliqué des sanctions contre l'UBCJA, ce qui signifie qu'ils ne sont autorisés à participer à aucun niveau du CTC, y compris les fédérations et conseils du travail. Nous continuons de travailler pour contrer le maraudage et nous espérons que nos IAA choisiront de rester au SCFP.

FCM

Le SCFP a participé au congrès annuel de la Fédération canadienne des municipalités en juin. En plus de tenir notre stand au salon professionnel, où nous avons eu des conversations avec des centaines d'élus locaux de tout le pays, nous avons présenté un atelier sur la crise du logement abordable, qui a fait salle comble. Les délégués ont pu entendre Selina Robinson, ministre des Affaires municipales et du Logement de la Colombie-Britannique, David Wachsmuth, directeur de la chaire de recherche du Canada en gouvernance urbaine de l'Université McGill, et Bruce Pearce, militant pour le logement de St. John's, Terre-Neuve.

Comme toujours, le congrès nous a permis d'attirer l'attention sur le travail que font nos membres dans les villes, municipalités, villages, comtés et districts du Canada. Et j'ai apprécié l'occasion qui m'a été offerte de parler avec tant de membres actifs et à la retraite, et avec des membres du personnel qui servent leurs communautés à titre d'élus.

Congrès national

Les préparatifs vont bon train pour le 29^e Congrès national du SCFP, qui aura lieu du 7 au 11 octobre, au Palais des congrès de Montréal. Comme d'habitude, les réunions du Conseil des secteurs auront lieu le 6 octobre.

Les sections locales et autres organismes à charte ont déjà reçu le préavis et recevront la convocation officielle au début de juillet. La date limite pour soumettre des résolutions et des amendements aux statuts est le 9 juillet. Les mises en nomination pour nos prix nationaux sont dus à la même date.

J'invite les sections locales à tenir compte de la diversité des membres dans le choix de leurs délégués au congrès. Le congrès national est notre plus haute instance dirigeante et il est important que tous nos membres soient représentés à Montréal. Je vous demande aussi de prendre connaissance des prix offerts en reconnaissance du militantisme, et de proposer la nomination de membres du SCFP qui méritent cette reconnaissance.

Élections fédérales

Bien entendu, notre congrès national se tiendra en pleine campagne électorale, la journée des élections étant le 21 octobre 2019.

Nous savons que ces élections seront cruciales pour les familles des travailleuses et travailleurs de tout le Canada.

Les dernières élections provinciales ont porté au pouvoir des gouvernements de droite et le Parti conservateur du Canada mène présentement dans les sondages. Mais ces sondages montrent aussi la réelle possibilité d'un gouvernement minoritaire, une situation que les Canadiens semblent accepter de plus en plus. À l'heure actuelle, quatre provinces sont dirigées par des gouvernements minoritaires, ce qui est un record.

Avec 680 000 membres d'un bout à l'autre du pays, le SCFP peut influencer le résultat des élections. On peut élire un des deux partis qui font passer l'intérêt des grandes entreprises avant celui des Canadiens ordinaires, ou le NPD, qui luttera à nos côtés.

Les changements apportés à la *Loi électorale du Canada* imposeront encore plus de restrictions à nos activités dans cette campagne que pendant les élections générales de 2015. Nous vous ferons parvenir très bientôt de l'information sur la façon dont nous communiquerons avec nos membres et les mobiliserons pendant la campagne électorale de 2019, tout en respectant ces règles.

Négociations collectives, grèves et lock-out

Deux conflits avec moyens d'action sont toujours en cours.

PROVINCE	S. I.	EMPLOYEUR	N^{bre} de MEMBRES	DÉBUT DE LA GRÈVE	DURÉE (jours)
Québec	1186	Université de Montréal	18	14 mars 2019	En cours

Alberta	1505	Wood Buffalo Housing	49	Lock-out 10 mai 2019	En cours
---------	------	----------------------	----	-------------------------	----------

Section locale 1186 – Université de Montréal – Québec

Les techniciens en mécanique du bâtiment et les mécaniciens de machines fixes de l'Université de Montréal ont rejeté presque à l'unanimité l'offre finale de l'employeur pour le renouvellement de leur convention collective. La direction de l'Université s'oppose systématiquement à toutes les demandes du syndicat, même les plus raisonnables.

Les 18 travailleurs spécialisés sont sans convention collective depuis avril 2015.

La principale pierre d'achoppement dans les négociations est l'insistance des représentants de l'Université à confier du travail à des sous-traitants du secteur privé pour assurer le bon fonctionnement de la machinerie, en particulier au nouveau campus MIL d'Outremont. L'Université refuse également de verser une prime qu'elle accorde pourtant aux membres d'une autre unité de négociation.

Section locale 1505 – Wood Buffalo Housing – Alberta

La Wood Buffalo Housing ou WBH (société de logement) de Fort McMurray, en Alberta, a transmis un avis de lock-out à ses 49 employés. Ceux-ci devront donc ériger des piquets de grève. WBH est une succursale sans but lucratif de la municipalité régionale de Wood Buffalo qui offre du logement aux habitants de Fort McMurray.

Le seul enjeu dans le conflit est la décision de WBH à mettre à pied les préposés à l'entretien des terrains, le personnel de l'entretien et le personnel du nettoyage pour les remplacer par des sous-traitants au salaire minimum sans avantages sociaux, malgré de solides clauses qui protègent ces emplois dans la convention collective.

Négociations sans grève ni lock-out

Section locale 798 – Ville de Powell River – Colombie-Britannique

Les travailleurs de la Ville de Powell River, en Colombie-Britannique, représentés par la section locale 798 du SCFP, ont ratifié une nouvelle entente de cinq ans, après six jours de négociations.

La nouvelle convention collective prévoit des hausses salariales de 2 % par année pour les quatre premières années et une augmentation de 2,5 % en 2023, dernière année du contrat. Les parties se sont aussi entendues sur diverses améliorations pour les employés à temps partiel, une bonification des avantages sociaux et un processus de conversion du travail précaire qui assurera la conversion des emplois à temps partiel en emplois à temps plein.

La section locale 798 représente 220 travailleuses et travailleurs de la Ville de Powell River, de la bibliothèque publique de Powell River et du District régional.

Section locale 8443 – Écoles publiques de Saskatoon – Saskatchewan

La section locale 8443 a ratifié une nouvelle convention collective avec les écoles publiques de Saskatoon. Plus de 450 membres se sont prononcés et le résultat a été un vote à 67 % en faveur de la proposition.

L'entente de quatre ans prévoit des augmentations salariales de 0 %, 0,5 %, 1,5 % et 2 % et inclut d'autres bonifications financières comme l'amélioration des échelons de congé annuel, une hausse de 0,2 % des dépenses d'indemnités par personne, une allocation d'uniforme pour les travailleuses et travailleurs de l'alimentation et une augmentation des indemnités de chaussures pour ceux de l'entretien. Tous les éléments seront rétroactifs le cas échéant.

Les employés occasionnels et temporaires accumuleront désormais de l'ancienneté, ce qui est un immense pas en avant pour les travailleurs précaires. Auparavant, l'ancienneté des employés occasionnels et précaires ne s'appliquait rétroactivement que s'ils obtenaient un emploi permanent, mais maintenant, ils peuvent utiliser leur ancienneté pour soumettre leur candidature.

Politique sur les négociations

Dans l'atelier sur la planification stratégique offert à notre dernière Conférence sur la négociation, nous avons dévoilé des outils qui aideront nos sections locales, de la préparation aux négociations jusqu'à leur conclusion. Notre portail Web pour les sections locales devrait être prêt à l'automne. Nous continuons à mettre à jour tous nos documents connexes sur les négociations, incluant le manuel de préparation à la grève.

Pendant la négociation d'une première convention collective avec Flair Air, Howard Levitt, qui tient une chronique régulière sur les questions d'emploi au *Financial Post*, s'est attaqué à la position du SCFP sur les concessions et les disparités de traitement. Mais M. Levitt agissait aussi au nom de Flair Air à la table de négociation à ce moment. J'ai trouvé la situation scandaleuse et je m'en suis plaint. En réponse, le *Financial Post* a publié dernièrement mon article d'opinion sur la négociation collective et les concessions (<https://business.financialpost.com/opinion/cupes-case-against-concessions>).

Je suis fier de la politique sur les négociations adoptée par le SCFP. Notre rôle comme syndicat est d'avancer, pas de revenir en arrière. Aucun membre n'adhère au SCFP pour reculer. Comme je le souligne dans l'article, les syndicats tirent les salaires vers le haut pour les Canadiens à faible et moyen revenu. Et ce n'est pas en nous écrasant et en acceptant l'érosion de nos salaires et de nos conditions de travail, et celle de notre sécurité d'emploi et de notre retraite, que nous y arrivons.

Le point sur les divisions

Atlantique et Maritimes

Aux congrès de division des régions de l'Atlantique et des Maritimes, la vice-présidente de la diversité Gloria Lepine a présenté une proposition visant à former un Conseil des Autochtones Atlantique-Maritimes, avec des représentants de la Terre-Neuve-et-Labrador, de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard et du Nouveau-Brunswick. Cette initiative, dont le but est d'accroître la participation des membres autochtones à notre syndicat, a suscité beaucoup d'enthousiasme. Un rassemblement autochtone aura lieu à Truro, en Nouvelle-Écosse, les 5 et 6 septembre, dans le but de créer ce conseil.

Île-du-Prince-Édouard

Les électeurs de l'Île se sont débarrassés du système bipartite et ont porté au pouvoir un gouvernement minoritaire pour la première fois de leur histoire. Le Parti vert s'est retrouvé avec le statut d'opposition officielle. La situation pourrait apporter une approche nouvelle et des nouvelles opportunités pour les citoyens de l'Île. Nous communiquerons avec le Parti vert pour faire en sorte que ses élus comprennent les enjeux qui sont importants pour les membres du SCFP, nos familles et nos communautés.

Le 28 avril, l'Î.-P.-É. a célébré le Jour de deuil en organisant des cérémonies partout dans la province. L'assemblée législative et l'hôtel de ville de Charlottetown ont mis leurs drapeaux en berne et installé le drapeau du Jour de deuil du SCFP pour commémorer les travailleuses et travailleurs qui ont perdu la vie, ont été blessés ou malades à cause de leur travail.

À la fin de mai, les membres de l'Î.-P.-É. se sont rassemblés à Cardigan pour le 39^e congrès annuel du SCFP- Î.-P.-É. Les délégués ont débattu de nombreux enjeux importants sur la santé et la sécurité et la violence en milieu de travail. Ils ont également pu entendre une présentation sur la légalisation de l'usage récréatif du cannabis et ses implications au travail, et ont adopté une résolution visant à maintenir l'opposition au dépistage obligatoire des drogues parce que les tests actuels ne peuvent pas mesurer l'affaiblissement des facultés. Les sections locales ont aussi discuté de résolutions pour lutter contre la précarité du travail, soutenir les projets d'alphabétisation et promouvoir la campagne « Des services de garde maintenant ».

Le SCFP Î.-P.-É. a également élu un nouveau président et son premier directeur général des jeunes travailleuses et travailleurs. Félicitations au nouveau président Leonard Gallant et à la représentante des jeunes travailleuses et travailleurs Kelsey Pollard !

Nouveau-Brunswick

Les sections locales et les conseils du Nouveau-Brunswick se sont réunis à Fredericton à la mi-avril pour assister à leur 56^e congrès annuel. Le confrère Daniel Légère a quitté ses fonctions de président après 14 années à ce poste et près de 40 ans de militantisme au SCFP. La bonne nouvelle, c'est que le formidable leadership du confrère Légère profitera désormais aux affiliés de la Fédération du travail du Nouveau-Brunswick, puisqu'il a été élu président de l'organisation à son congrès de mai. Je tiens à remercier sincèrement le confrère Danny pour les nombreuses années de leadership et de travail constant qu'il a données aux membres du SCFP, tant au Nouveau-Brunswick qu'au niveau national, j'ai bien hâte de travailler avec lui dans ses nouvelles fonctions. Je félicite également le confrère Brien Watson, élu à la présidence du SCFP-Nouveau-Brunswick!

Le printemps a été tout en montagnes russes pour les membres du SCFP-Nouveau-Brunswick, qui se sont mobilisés et ont appuyé les travailleuses et travailleurs de foyers de soins qui revendiquent un réinvestissement dans le secteur, plus d'heures de soins et de meilleurs salaires et conditions de travail pour régler le problème de pénurie de personnel. Le Conseil des syndicats de foyers de soins du Nouveau-Brunswick a organisé de grandes manifestations, des journées d'action et une occupation des bureaux de la ministre du Développement social à Fredericton, ce qui a suscité une importante attention de la part des médias. Les membres des foyers de soins ont l'appui de la population et des partis d'opposition à l'assemblée législative, mais le gouvernement Higgs refuse de modifier son offre salariale limitée à 1 % d'augmentation et refuse de recourir à l'arbitrage exécutoire pour régler le conflit.

Les travailleuses et travailleurs des foyers de soins ont été privés de leur droit de grève et la bataille judiciaire sur cet enjeu se poursuit. Une motion en faveur d'un arbitrage exécutoire a été adoptée à l'assemblée législative, mais le gouvernement agit comme s'il était majoritaire et refuse de respecter la motion. Comme nous pouvons le constater en voyant les assemblées des membres et en parcourant les médias sociaux, cette très importante lutte pour le droit à la libre négociation collective a l'appui entier des membres du SCFP du Nouveau-Brunswick et du reste du pays, ainsi que celui de l'ensemble du mouvement syndical.

Le budget du Nouveau-Brunswick a été présenté sans investissement majeur dans quelque secteur que ce soit et le gouvernement insiste sur des indicateurs de gestion du rendement pour justifier les compressions dans la plupart des secteurs. Le budget d'austérité fera reculer encore davantage les familles des travailleuses et travailleurs. Le gouvernement conservateur maintient aussi la ligne dure sur les restrictions salariales et le SCFP riposte par la campagne « Brisons le mandat », des négociations coordonnées et la préparation à la grève.

S'opposant à un autre projet de privatisation, la section locale 1190 demande au gouvernement Higgs de revenir sur sa décision dans le dossier du parc Murray Beach. Les membres exigent qu'il protège les emplois au parc, lesquels sont essentiels. Le niveau d'emploi n'est déjà pas très élevé dans la région et ce magnifique parc est un actif public formidable pour le tourisme et l'économie locale. Il devrait être au cœur d'un plan de revitalisation régionale. Après la fermeture des centres d'information touristique de Cap Jourimain et Aulac, la vente du parc Murray Beach est la pire idée qu'aurait pu avoir le ministre du Tourisme pour le sud-est du Nouveau-Brunswick.

Sur une note positive, les concierges du Centre scolaire communautaire Samuel de Champlain, représentés par la section locale 5179, ont conclu une entente et obtenu de bonnes hausses salariales de 3 % pour la première année et de 3,5 % pour les deux années suivantes.

Nouvelle-Écosse

Le SCFP-Nouvelle-Écosse a tenu son 56^e congrès annuel à Membertou, Cap-Breton, à la fin mai. Les délégués ont débattu de résolutions portant sur la crise dans le secteur de la santé, des stratégies de lutte contre la privatisation et les PPP, la prévention de la violence en milieu de travail, le soutien à la communauté LGBTQ2+ dans les soins de longue durée et bien d'autres enjeux. En outre, un groupe d'experts a discuté de violence familiale et de ce que peuvent faire les militants syndicaux pour contrer ses effets dans le milieu de travail.

Gary Burill, chef du NPD de la Nouvelle-Écosse, s'est adressé aux délégués et a annoncé que le conseil exécutif du NPD avait créé un nouveau poste de « vice-présidence syndicale ». Ce poste est présentement occupé par Danny Cavanagh, ancien président du SCFP-N.-É. et actuel président de la Fédération du travail de la Nouvelle-Écosse.

Les choses bougent en Nouvelle-Écosse dans le dossier de la violence en milieu de travail. Là où la question n'est pas prise au sérieux, les membres font de la sensibilisation. Par exemple, en avril, les membres de la section locale 3513 ont organisé du piquetage d'information au Breton Ability Centre (BAC) de Sydney River. Les travailleuses et travailleurs de première ligne qui trouvaient que leur employeur n'entendait pas leurs préoccupations ont attiré l'attention sur l'augmentation alarmante de la violence qu'ils subissent en milieu de travail.

Par ailleurs, le gouvernement, les employeurs et les syndicats collaborent à l'élaboration d'un code de pratique commun pour faire face à la violence dans le secteur de la santé. Des réunions conjointes sont prévues jusqu'à la fin juin et une première version du code devrait être terminée en juillet.

La section locale 1867 du SCFP (travailleuses et travailleurs de la voirie de la Nouvelle-Écosse) et le Centre canadien des politiques alternatives – Nouvelle-Écosse (CCPA-N.-É.) ont organisé des assemblées publiques les 4 et 5 juin à Antigonish pour discuter de l'élargissement d'un dangereux tronçon de l'autoroute 104 entre Pictou et Antigonish.

Le gouvernement provincial propose un projet de PPP en vertu duquel il confiera la propriété et l'exploitation de cette nouvelle section d'autoroute à une entreprise privée à but lucratif. Le CCPA-N.-É. a publié un rapport sur l'autoroute à péage de Cobequid Pass en Nouvelle-Écosse. L'étude révèle qu'il en a coûté 232 millions de dollars de plus pour construire, financer, exploiter et entretenir l'ouvrage en partenariat public-privé (PPP) que s'il avait été réalisé comme projet financé, exploité et entretenu par le public. Le rapport présente un examen prospectif similaire du tronçon d'Antigonish et indique que les coûts supplémentaires en vertu du modèle de PPP s'élèveraient à près de 120 millions de dollars, parce que les taux d'intérêt seraient plus élevés que si le projet était financé par des obligations du gouvernement. En outre, les coûts de construction du modèle de PPP sont considérablement plus élevés que ceux que paie maintenant le gouvernement pour la construction de longueurs identiques d'autoroutes dédoublées en utilisant l'approvisionnement normal du gouvernement. La section locale 1867 a donc raison d'affirmer que c'est du « vol de grand chemin ».

Terre-Neuve-et-Labrador

Le 16 avril, le gouvernement Ball a dévoilé son budget de 2019 pour Terre-Neuve-et-Labrador et, sans faire voter l'assemblée législative, les libéraux ont déclenché des élections pour le 16 mai. Le SCFP-T.-N. a mené une campagne pour inciter les électeurs à choisir le NPD et ce fut un succès. Trois candidats du NPD ont été élus, ce qui a empêché les autres partis de former un gouvernement majoritaire. Le comté de Labrador West a été décidé par une mince marge de cinq votes et le candidat néo-démocrate Jordan Brown a défait un ministre sortant. Il y aura recomptage le 19 juin.

Le SCFP-T.-N. a tenu son congrès annuel à Corner Brook, juste avant les élections. Alison Coffin, chef du NPD de Terre-Neuve-et-Labrador, était conférencière invitée. Elle a clairement expliqué en quoi les priorités du NPD-T.-N. répondent à celles des membres du SCFP. Cela n'est pas étranger à la présence d'autant de bénévoles pour travailler à sa campagne.

Le congrès annuel a permis de faire le point sur la dernière ronde de négociations dans le secteur public et d'élaborer des stratégies pour celle qui viendra en 2020. La division a mené une campagne de mobilisation, dont la première étape était un concours pour choisir un slogan et l'organisation de formations sur la grève afin d'envoyer un message clair au gouvernement nouvellement élu « Les membres sont sur le terrain » (Boots on the Ground). Les membres du SCFP sont bien décidés à refuser les concessions, à obtenir de véritables hausses de salaire, et le respect. Le 31 mai, les membres qui participaient à l'école de grève ont marché dans les rues de St. John's pour montrer à quoi ressemblera la solidarité dans la prochaine ronde de négociations.

Le Comité Justice mondiale du SCFP-T.-N. a tenu sa toute première conférence à Corner Brook avant l'ouverture du congrès. Le thème de l'événement était « Venus de loin, ici pour rester » (Come from Away, Here to Stay). Au banquet du congrès, avec la traditionnelle cérémonie de « screeching in » des invités (un rituel typiquement terre-neuvien), les sections locales du SCFP-T.-N. ont remis un généreux don à l'Association des nouveaux Canadiens de Terre-Neuve.

Les membres de la section locale 1761 à l'emploi de la Ville de Placentia ont voté à 100 % en faveur d'une grève le 17 avril. Armé de ce solide mandat – qui ne pouvait pas être plus fort – le comité de négociation est entré en conciliation avec l'employeur. Des piquets d'information ont été érigés et une campagne de sensibilisation est en cours. La section locale lutte contre les demandes de concessions de l'employeur qui établiraient un précédent dans le secteur.

Québec

Les délégués du SFCP-Québec se sont réunis en Congrès à Québec à la mi-mai et ont accueilli des conférencières et conférenciers qui ont mis la table pour des échanges fructueux sur le nécessaire virage écologique, l'eau publique, les changements technologiques et l'intelligence artificielle, le syndicalisme à l'ère des médias sociaux, et plusieurs autres enjeux d'actualité. Lors de la première journée de congrès, deux femmes d'exception, Louise Harel et Manuelle Oudar, ont raconté leur travail en coulisses en vue de l'adoption de la *Loi sur l'équité salariale*.

Les déléguées au congrès ont aussi célébré avec émotion les 40 ans du Comité des femmes, avec les toutes premières présidentes du comité, et de nombreuses militantes qui ont contribué au progrès des conditions de travail et de vie des femmes au SFCP, dans le mouvement syndical et dans l'ensemble du Québec.

Le congrès a tenu à donner son appui aux grévistes de la section locale 1186 qui font face à un employeur hostile. Le climat des relations de travail à l'Université de Montréal s'est beaucoup détérioré depuis quelques années, et cette grève qui perdure en est un symptôme évident. Le Tribunal du travail a dû intervenir lorsque l'Université a utilisé des briseurs de grève. Et pour intimider nos membres, l'employeur a refusé de maintenir la couverture d'assurance aux frais du syndicat et a menacé la section locale de poursuite en diffamation suite aux messages publiés dans les journaux et dans le métro pour obtenir l'appui de la communauté universitaire et du public.

En vue de la négociation dans les secteurs de la santé et de l'éducation, les cinq plus grandes organisations syndicales présentes dans le secteur public ont convenu d'un protocole de solidarité. Afin de concentrer toutes leurs énergies à la prochaine négociation qui s'amorcera cet automne, il a été convenu de ne pas solliciter les membres d'une autre organisation. Ainsi, pas question pour le gouvernement de diviser pour mieux régner!

À la fin mai, la vérificatrice générale du Québec a rendu public son rapport concernant les activités de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST). Ses recommandations ont été accueillies très favorablement, notamment par les sections locales des secteurs de la santé et des services sociaux. Le rapport indique que la prévention doit prendre plus de place et être organisée de façon plus efficace par la CNESST. En particulier, les inspections dans le secteur de la santé connaissent des lacunes qui doivent être corrigées. La vérificatrice générale demande à la Commission d'être plus proactive en ce qui concerne les risques latents

et émergents pour la santé psychologique des travailleuses et travailleurs. Il doit s'agir d'un défi prioritaire dans le monde du travail.

Les cols bleus du Parc Jean-Drapeau à Montréal, représentés par la section locale 301, ont entériné une nouvelle convention collective juste à temps pour la tenue du Grand Prix de Montréal les 8 et 9 juin. Un mois plus tôt, ils avaient donné un mandat de grève à leur syndicat afin de lutter contre les disparités de traitement qui affectaient la majorité des membres de l'unité de négociation. L'entente garantit un salaire égal pour un travail égal, un régime de retraite accessible à tous, et offre des augmentations de salaire appréciables.

Ontario

Il y a maintenant un an que Doug Ford est au pouvoir et tout devient progressivement plus difficile pour les travailleurs et les citoyens les plus vulnérables en Ontario. Au lieu d'améliorer la vie des gens de la classe moyenne et des citoyens vulnérables, le premier ministre Ford a enrichi celle des mieux nantis. Son slogan était « Pour les gens » (For the People), mais ses politiques et ses mesures se traduisent par « Pour les gens riches » (For the Rich).

Ford a créé une prétendue crise des revenus en réduisant les impôts des Ontariens les plus riches, ce qui a mené à un éventail de politiques, de lois et de compressions financières qui nuisent à ceux qui peuvent le moins faire face à des compressions. Des services aux personnes autistes aux soins de santé, en passant par l'éducation, pas un seul service public n'y échappe. En outre, ces coupures entraînent des pertes d'emplois pour celles et ceux qui offrent les services de première ligne. L'Ontario est toujours la province où les revenus par habitant sont les plus faibles, tout comme les dépenses consacrées à la santé et à l'éducation.

Le confrère Charles et moi avons rencontré le conseil exécutif du SCFP-Ontario et beaucoup d'autres membres dans la province. Nous avons entendu parler des luttes que mènent nos membres et du soutien dont ils ont besoin pour résister à leur gouvernement. Le SCFP sera là, pour lutter aux côtés des membres de l'Ontario.

Le SCFP-Ontario vient de terminer son congrès, dont le thème était « Soyez audacieux. Soyez courageux. Montez la résistance. » Les délégués ont adopté de nombreuses résolutions, ainsi qu'un plan d'action pour défendre les services publics et les droits des travailleurs, en plus de se mobiliser contre la montée de la haine et de la suprématie blanche. Pendant que Doug Ford se préoccupe de faire vendre de la bière dans les dépanneurs, ce qui coûtera un milliard de dollars et la perte de 7 500 emplois bien payés, les membres du SCFP se consacrent à la protection des services publics et de nos communautés.

Au début de juin, Doug Ford a présenté une loi qui limite les augmentations de salaire et entrave la libre négociation collective pour les travailleuses et travailleurs du secteur public. La loi interdit immédiatement les hausses de rémunération supérieures à 1 %, ou dès qu'une convention collective expirera par la suite – cela inclut non seulement les

salaires, mais aussi les avantages sociaux. Avec l'inflation à 2 % et le coût des avantages sociaux qui augmente plus rapidement, cette loi nuira aux travailleuses et travailleurs du secteur public qui sont le moins en mesure de supporter ces compressions. Le SCFP est déterminé à lutter contre la loi, tout comme nous le faisons au Manitoba et en Nouvelle-Écosse.

Manitoba

Il y a maintenant plus de deux ans que le gouvernement Pallister a présenté la loi sur la restructuration des négociations collectives dans le secteur de la santé au Manitoba. Les votes de représentation tant attendus ont finalement été convoqués pour le mois d'août. Nos sections locales continuent de mobiliser nos membres et à faire valoir que le SCFP est le meilleur syndicat pour représenter les travailleuses et travailleurs de la santé, tant au Manitoba qu'ailleurs au pays.

En même temps, nos membres de la santé à Winnipeg doivent faire face à une réorganisation du secteur, ce qui entraîne une perturbation des services offerts au public et beaucoup d'incertitude pour nos membres. Une excellente campagne de la section locale 204, appuyée par la pression du public, a mené à un certain recul du gouvernement à l'hôpital Concordia, où la fermeture complète de la salle d'urgence a été annulée. Elle sera plutôt remplacée par un centre de soins d'urgence.

Nos membres du secteur sont toujours aux prises avec l'incertitude, les mises à pied et la détérioration des relations de travail partout dans la province.

Le gouvernement provincial a aussi amorcé un examen de l'éducation au Manitoba. Nous craignons que les résultats du rapport ne soient déterminés à l'avance et que celui-ci ne propose une réduction du nombre de divisions scolaires dans la province, en plus d'éliminer leur pouvoir de taxation.

Le gouvernement provincial menace de privatiser Hydro-Manitoba, une société d'État, et la section locale 998 travaille avec d'autres syndicats à une campagne pour garder le service dans le domaine public.

Selon la loi, les prochaines élections doivent avoir lieu le 6 octobre 2020, mais elles pourraient très bien se tenir dès cet été. Ce sera l'occasion pour nous d'inverser la tendance à faire élire des gouvernements de droite anti-travailleurs.

Saskatchewan

Le SCFP s'est joint à d'autres syndicats du secteur public pour mener une campagne de pression sur le gouvernement du Parti de la Saskatchewan afin qu'il s'engage à augmenter le financement direct et pluriannuel des organisations communautaires (Community-Based Organizations ou CBO) de la province. Les CBO sont des groupes sans but lucratif fournissant des services sociaux vitaux qui comblent les manques lorsque les programmes directs du gouvernement ne répondent pas aux besoins des

personnes les plus vulnérables de la Saskatchewan. Malgré le rôle critique joué par les CBO, leur financement n'est pas assez stable pour leur permettre de fournir des programmes et un soutien constant.

En dépit des compressions provinciales qui ont nui aux budgets des administrations locales, une nouvelle entente entre le Conseil des commissaires de police de Moose Jaw et la section locale 9 du SCFP garantit à nos membres qu'ils recevront des hausses salariales acceptables, incluant un rajustement destiné à corriger les inégalités salariales avec leurs homologues de la province. Le syndicat a aussi obtenu une clause de congé payé pour les survivantes et survivants de violence familiale.

Les régimes de retraite sont toujours la pierre d'achoppement à la table de négociation avec l'Université de la Saskatchewan. L'Université a retiré sa proposition sur le régime de retraite et compte apporter unilatéralement des changements arbitraires au régime sous peu. La section locale 1975 étudie les avenues juridiques. Entre-temps, nous sommes devant le Tribunal des services essentiels pour contrer l'employeur qui veut que le travail de nos membres soit déclaré essentiel.

Nous avons réussi à syndiquer de nouveaux membres dans plusieurs lieux de travail en Saskatchewan au cours des derniers mois : 44 travailleuses et travailleurs du soutien à la personne d'Eden View à Moose Jaw, 54 membres du personnel de la maison de retraite Yorkton Crossing, 16 travailleuses et travailleurs municipaux de la Ville d'Esterhazy et 14 travailleuses et travailleurs de la division scolaire de Prairie Spirit qui n'avaient pas été inclus dans l'accréditation originale. Bienvenue au SCFP!

Alberta

Le 16 avril, les Albertains ont donné à Jason Kenney et à son Parti conservateur uni un gouvernement majoritaire, tout en élisant une opposition forte dirigée par la néo-démocrate Rachel Notley. Nous savons que le nouveau gouvernement menace dangereusement les services publics sur lesquels comptent les Albertains, ainsi que les droits du travail et les droits de la personne. Nous nous attendons à d'importantes baisses d'impôts pour les entreprises et les Albertains les plus riches, ce qui mènera à une réduction des dépenses consacrées aux services publics vitaux et aura des effets considérables sur nos membres.

La première attaque du gouvernement Kenney contre les travailleurs, qui a pris la forme du projet de loi 2, comprenait des mesures réduisant le salaire minimum des jeunes travailleurs, exigeant l'accumulation d'heures supplémentaires au taux normal et rendant plus difficile l'adhésion à un syndicat. Le gouvernement a menacé de lancer d'autres attaques législatives plus tard cette année.

Encouragés par les résultats électoraux, le conseil municipal de Calgary a adopté une motion visant à revoir toutes les ententes relatives au régime de retraite des employés municipaux. L'immense majorité des travailleuses et travailleurs de la Ville, dont les membres du SCFP, adhèrent au régime de retraite municipal, le Local Authorities Pension Plan. Nos membres de Calgary s'efforcent de sensibiliser les conseillers et la

population à l'importance du Régime et de ses avantages tant pour les travailleurs que pour l'ensemble de la société.

Nos membres de Fort McMurray appuient 49 membres de la section locale 1505 du SCFP à la société de logement de Wood Buffalo, lockoutés par leur employeur. Plusieurs considèrent ce lock-out comme la première bataille de ce qui pourrait être une longue lutte avec les employeurs et le gouvernement de la province. Malgré tout, le moral est élevé et le niveau d'appui à nos membres dans la population est considérable.

Colombie-Britannique

Les délégués au congrès du SCFP-C.-B. de 2019 ont élu un nouveau conseil exécutif, débattu d'un large éventail de résolutions et adopté un plan d'action qui guidera le syndicat au cours des prochaines années. Ils ont aussi entendu des conférencières et conférenciers, dont l'auteur et militant LGBTQ2+ Ivan Coyote qui a livré un discours émouvant.

Dans son discours au congrès, le premier ministre John Horgan a fait le bilan des réalisations de son gouvernement depuis son accession au pouvoir, il y a moins de deux ans. Les citoyens de la Colombie-Britannique ont fait des gains importants, dont des logements plus abordables, des services de garde à l'enfance de qualité et une association avec des partenaires en éducation pour donner aux enfants le meilleur départ possible dans la vie. Le gouvernement répare le système de soins de santé public, renouvelle la commission des droits de la personne et restaure les droits des travailleurs.

Le NPD poursuit toujours une véritable réconciliation avec les peuples autochtones, en plus d'agir contre le changement climatique. John Horgan a précisé que ces mesures progressistes sont mises en œuvre tout en maintenant l'équilibre budgétaire, une cote de crédit AAA et la meilleure croissance économique au Canada.

Il a demandé au SCFP de continuer à le soutenir et a affirmé que, malgré quelques différends, il nous appuie.

Après le premier examen complet du code du travail depuis 1992, le gouvernement a présenté un projet de loi proposant un large éventail de changements pour restaurer l'équité et améliorer l'accès au droit à la libre négociation. Voici quelques-uns des principaux changements: les sous-traitants dans les secteurs de la santé, du transport par autobus, des services de nettoyage, des services de sécurité et des services alimentaires sont liés par la convention collective en cas de nouvel appel d'offre; le droit de grève est restauré pour les travailleuses et travailleurs de l'éducation; des restrictions plus sévères sont imposées aux activités et communications des employeurs pendant les campagnes de syndicalisation, assorties de sanctions pouvant aller jusqu'à l'accréditation automatique; l'accès aux conciliateurs ou médiateurs est facilité et le processus d'arbitrage est amélioré; le Code doit être revu au moins tous les cinq ans.

Le gouvernement a aussi introduit des normes d'emploi progressistes pour mieux protéger les enfants et les jeunes contre le travail dangereux; faciliter l'aide aux travailleurs qui croient que leurs droits ont été lésés; mieux protéger les personnes aux prises avec des difficultés personnelles; et permettre aux travailleuses et travailleurs de toucher les salaires qui leur sont dus et empêcher que ceux qui enfreignent la loi profitent d'avantages économiques indus.

Syndicat des employés d'hôpitaux (SEH)

Les changements apportés au code des relations de travail de la Colombie-Britannique ont été accueillis très favorablement par les 50 000 membres du SEH. Ces changements incluent la protection dans la convention collective pour les travailleuses et travailleurs de la santé et d'autres qui subissent les effets d'un retour en appel d'offres – ou « revente » – des contrats de services. Il en résultera une meilleure prestation de soins de santé dans le secteur.

La privatisation et la sous-traitance affaiblissent les services de soins et de soutien directs depuis 17 ans. La main-d'œuvre touchée par les reventes de contrats dans le secteur de la santé est très majoritairement racisée et féminine. Les travailleuses sont invitées à poser leur candidature de nouveau pour le même emploi avec un nouvel entrepreneur, mais habituellement avec un salaire moins élevé et la perte de leurs avantages syndicaux et des avantages sociaux liés à la durée de leur service. Certaines travailleuses sont déjà passées par de multiples reventes de contrats.

Le fait que les droits des travailleurs ne soient pas protégés dans ces situations a rendu le travail plus précaire, réduit les salaires et contribué à aggraver la crise de recrutement et de rétention, car les travailleuses et les travailleurs cherchent du travail plus stable et mieux payé ailleurs. De meilleures protections assureront une plus grande stabilité dans les soins aux personnes âgées – et dans les soins de santé en général – tant pour les travailleuses et travailleurs que pour les bénéficiaires des établissements de soins et les patients des hôpitaux.

Le gouvernement a aussi annoncé que les aides-soignantes, les travailleuses et travailleurs de la santé communautaire et les infirmières se buteront à moins d'obstacles pour faire accepter leurs demandes d'indemnisation pour des problèmes de santé mentale liés au travail. Dorénavant, une présomption établit que ces travailleuses et travailleurs sont à plus haut risque de violence et autres traumatismes au travail, ce qui pourrait contribuer à un trouble psychologique comme le syndrome de stress post-traumatique (SSPT) ou d'autres maladies. Ainsi, le fardeau de la preuve qu'un problème de santé mentale n'est pas lié à des événements au travail incombe maintenant à l'employeur ou à WorkSafeBC et il sera plus facile pour les membres touchés de faire accepter leurs demandes.

Transport aérien

Nos membres dans le transport aérien ont connu un printemps très occupé cette année! Le SCFP peut se réjouir de bonnes nouvelles du côté de WestJet : les 600 agents de bord de WestJet Encore ont choisi de se joindre au SCFP, de même que les 170 agents de bord de Swoop. Le Conseil canadien des relations industrielles a émis l'accréditation au début mai pour Encore et au début juin pour Swoop. Le SCFP représente maintenant l'ensemble des équipages de cabine des différentes compagnies du groupe WestJet.

Par ailleurs, le printemps n'a pas été de tout repos pour nos syndicats du secteur. Après les difficultés entraînées par les problèmes du Boeing 737 Max8, les annonces d'importantes transactions financières impliquant WestJet d'une part et, d'autre part, Air Canada et Air Transat, ont provoqué beaucoup de questionnements de la part de nos membres du transport aérien.

Les investisseurs sont certainement au rendez-vous, mais cette situation démontre l'importance d'avoir une représentation syndicale pour défendre les droits et les intérêts des agents de bord devant des entreprises de plus en plus puissantes. Le SCFP est certainement bien positionné, avec son expertise dans le secteur, ses ressources, et surtout, ses militants et militantes du transport aérien passionnés et dévoués, toujours présents pour s'assurer que les changements corporatifs ne se fassent pas au détriment des travailleurs et travailleuses.

Rapport sur le recrutement

Du 1^{er} mars au 31 mai 2019, le SCFP a accueilli 2 320 nouveaux membres répartis dans 24 unités de négociation nouvellement accréditées. Les membres du personnel et les membres-organiseurs ont syndiqué 1 219 membres dans le secteur de la santé, 52 dans les municipalités, 76 dans les universités, 133 dans les services sociaux, 51 dans les communications, 14 dans le secteur M-12^e et 775 dans le transport aérien.

Nous participons présentement à 40 campagnes actives qui, si elles réussissent, permettront à 10 237 nouveaux membres de se joindre au SCFP. Devant les commissions des relations de travail du pays, nous avons 9 demandes d'accréditation visant 591 nouveaux membres. Deux projets de restructuration pourraient permettre d'accroître notre effectif d'environ 14 400 membres et de protéger des dizaines de milliers de membres actuels du SCFP.

Pour la première fois, la Commission des relations du travail de la Nouvelle-Écosse a accrédité des employés occasionnels, en réponse à une demande du SCFP. Le syndicat s'efforcera de syndiquer les employés occasionnels dans les accréditations existantes de la province.

Au moment de rédiger le présent rapport, le SCFP résistait à un maraudage du Conseil régional du Canada atlantique de la Fraternité unie des charpentiers et menuisiers unis d'Amérique, qui cherche à syndiquer les infirmières auxiliaires autorisées du Nouveau-Brunswick, dont beaucoup sont membres de la section locale 1252 du SCFP. Une plainte officielle contre le syndicat des charpentiers a été déposée au CTC.

- Brenda O'Reilly Membre de la section locale 1750
Ontario
- Tony « Slim » Paver Membre à la retraite de la section locale 5167
Ontario
- Curtis Smith Membre de la section locale 416
Ontario
- Derick Lwugi Membre de la section locale 38
Alberta
- Tara Graf Membre de la section locale 4060
Alberta
- Shelley Gerlywich Membre de la section locale 4575
Alberta
- Del Zelisney Membre à la retraite de la section locale 1622
Colombie-Britannique
- Mario Fruttarol Membre à la retraite de la section locale 403
Colombie-Britannique
- Honey Barclay Membre de la section locale 1858
Colombie-Britannique
- Gabriella Lehoczki Membre de la section locale 1505
Alberta

Membre du personnel actif

- Lorne Trevors Conseiller syndical
Bureau régional de l'Atlantique

Membres du personnel à la retraite

- Kelly Murray Conseiller syndical
Bureau régional de l'Atlantique
- Edward Haggan Conseiller syndical
Bureau de Trail
- Clive Derham Conseiller syndical
Bureau régional du Manitoba
- Renée Courville Secrétaire exécutive

- Lynda Neville

Bureau national – Services juridiques

Commis-dactylo – Capitation
Bureau national

Mouvement syndical

- Larry Hanley

Président international
Syndicat des transports unis

En toute solidarité,

Le président national,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'MH' followed by a stylized flourish.

MARK HANCOCK

:jv/sec